

Jean-Luc Marret

Maître de recherche

Fondation pour la recherche stratégique

FONDATION
pour la RECHERCHE
STRATÉGIQUE

Vers un néo-sanctuaire djihadiste en Afghanistan ?

Il semble probable que l'évacuation américaine de l'Afghanistan – avec son cortège de « *happenings* » traumatisants – a subi la contrainte calendaire d'une commémoration du 11 septembre 2001. Il s'agissait pour l'administration Biden d'éviter un bilan de vingt ans défavorable en de nombreux aspects, avec l'échec des efforts de démocratisation de l'Afghanistan et de la sécurisation du pays au regard de la débâcle de l'Armée nationale afghane (ANA).

À dire vrai, l'effort international constant, politique, humanitaire et sécuritaire, fourni depuis 2001 a eu ce résultat paradoxal de permettre au mouvement taliban de contrôler un pays dont le niveau de développement, y compris technologique, est sans commune mesure plus élevé qu'hier. Ceci n'est pas sans conséquences diverses pour la pérennité du nouvel « émirat » taliban et de ce que nous pouvons appeler schématiquement la « cause djihadiste » mondiale.

Si l'apparition d'un nouveau « sanctuaire terroriste », vieux terme des années 2000, n'est pas impossible, attirant des militants et des sympathisants du monde entier, comme ce fut le cas progressivement entre la fin de l'invasion soviétique et l'arrivée sur place des Occidentaux, un autre scénario est plausible : celui d'un « émirat » toléré, à défaut d'une reconnaissance unanime, au plan international et en partie inséré dans l'économie mondiale par l'exploitation de ses ressources naturelles, légalement ou non, et qui tiendrait compte des conséquences potentiellement néfastes pour sa survie de l'application d'une charia trop visiblement intransigeante.

Un « émirat minier » ?

Une des questions importantes, car structurelles, concernant l'avenir du nouvel « émirat » d'Afghanistan porte sur son intégration à l'économie internationale. Vingt ans d'aide au développement ont, sans surprise, entraîné l'apparition d'éléments préindustriels, certes ténus ; une infrastructure de télécommunication ; une amélioration des voies routières ou aériennes et un approfondissement de l'effort de localisation des matières premières et des minéraux. *In fine*, les Talibans pourraient se retrouver dans une situation paradoxale où l'amorce d'un développement économique par l'aide internationale a produit un effet de cliquet, un début d'intégration de l'Afghanistan dans la globalisation, les contraignant dans leur effort de bouleversement sociétal. À société plus développée, et donc plus sophistiquée, mesures de coercition religieuse nécessairement plus limitées ? Cette hypothèse est aujourd'hui sans réponse définitive et sera à vérifier d'ici quelques mois.

Il est vrai que l'aide internationale a eu des effets visibles, quoiqu'insuffisants, en matière d'accès à l'énergie, de productivité agricole ou de connectivité. L'*Afghanistan Living Conditions Survey*, élaboré en 2016 et 2017, soulignait que 36 % des Afghans avaient désormais accès à l'eau potable, que 31 % étaient connectés à l'électricité, et que 63 % de la population rurale vivaient à moins de 2 km d'une route permanente, bien que la densité routière soit encore estimée à environ 15 km/100 km² – un chiffre inférieur à la densité prévalant dans les pays voisins¹. Pour insuffisants qu'ils soient, ces résultats ont un impact macro-économique et sociétal certain. De ce point de vue, soulignons ici le taux d'alphabétisation des 15-24 ans afghan, 53,6 %, comparé à l'indicateur plus vaste, prenant en compte les plus anciennes classes d'âge des « 15 ans et plus », 34,8 %. L'inscription en école primaire a atteint le taux de 72,5 % des dernières classes d'âge, dont 84,4 % pour les garçons et 58,9 % pour les filles, ce qui est supérieur à beaucoup de pays en voie de développement. Il y a là aussi l'exacte mesure de l'impact de l'aide humanitaire internationale. Du point de vue du sort des femmes, au-delà des discours, on saura très vite dans quelle mesure le régime taliban souhaitera se passer du PIB produit par le travail féminin, indicateur à la fois économique et sociétal.

L'intégration de l'Afghanistan dans la globalisation se fait aussi par ses richesses, en particulier minières. Le pays est un complexe géologique qui a été étudié à des fins d'exploitation par de nombreux pays, mais c'est l'Union soviétique qui en fit une analyse systématique à des fins d'exploitation². Les terres rares et autres minéraux stratégiques sont nombreux dans ce pays et bien localisés : des sources américaines estiment que l'Afghanistan pourrait détenir jusqu'à 60 millions de tonnes de cuivre, 2,2 milliards de tonnes de minerais de fer et 1,4 million de tonnes de terres rares (en particulier dans la province d'Helmand), sans compter des veines d'aluminium, d'or, d'argent, de zinc, de mercure et de lithium (en quantités énormes), du pétrole et du gaz³.

L'intérêt de la Chine pour l'exploitation minière – souvent accompagné d'une géopolitique pragmatique – est, comme on le sait, devenu très manifeste, sous forme de concessions obtenues progressivement en Afghanistan (*cf.* en particulier l'importance des terres rares pour la fabrication des technologies émergentes), ce dans le contexte général et de long terme du

¹ Organisation centrale de la statistique, République islamique d'Afghanistan, « [Afghanistan living conditions survey 2016-17](#) », Rapport d'analyse, 2017, *passim*.

² J. F. Shroder, « The U.S.S.R. and Afghanistan mineral resources. International Mineral Resources a National Perspective », AAAS Selected symposia Series, 1983, pp.115-153.

³ S. Atiq, « [Mineral Resources of Afghanistan. Driver for Regional Economic Development](#) », Afghanistan Geological Survey (AGS), novembre 2011.

développement stratégique des « nouvelles routes de la soie ». Au demeurant, cet intérêt stratégique peut co-exister et s'accommoder avec l'économie informelle et le trafic de minéraux, autre moyen d'intégration à la globalisation. De ce point de vue, l'exemple du talc, objet d'un circuit illégal international entre l'Afghanistan (où certains gisements ont été contrôlés un temps, et peut-être encore aujourd'hui, par Daech-K), le Pakistan et les zones finales destinataires (Etats-Unis et Europe pour l'essentiel), montre que même les organisations les plus extrémistes sont capables d'un pragmatisme affairiste⁴. L'exploitation des ressources naturelles de Syrie et d'Irak par Daech fait figure d'exemple précurseur, y compris pour la légalisation des trafics en tous genres et son intégration dans les échanges internationaux à travers des réseaux logistiques et légaux transfrontaliers de l'illégal vers le légal.

Dans la simple perspective d'une survie du régime taliban, en partant du principe que l'aide internationale occidentale va prendre fin, en particulier si certains Etats occidentaux considèrent que l'arrêt de leur aide pourrait précipiter la fin du régime, le rôle de la Chine serait critique. A cet égard, il est sans doute indicatif que Suhail Shaheen, le porte-parole des Talibans, ait affirmé, dans un entretien accordé au média chinois CGTN, que les intérêts chinois étaient « *les bienvenus. S'ils investissent, bien sûr, nous assurerons leur sécurité, celle-ci est très importante pour nous* »⁵. Déclaration sincère, substantielle, ou simple déclaration d'opportunité adaptée à l'audience et sans fondement ? Il est vrai que l'affirmation sensible, dans ce même entretien, que les Talibans s'engageaient à ne pas fournir une base-arrière à des organisations ouïgoures séparatistes (et en particulier l'ETIM – l'*East Turkestan Islamic Movement*, régulièrement montré du doigt par Pékin) est bien faite pour rassurer Pékin, et par une causalité circulaire positive, pour assurer la pérennisation de ses investissements en Afghanistan. Au demeurant, plus largement, ceci est conforme aux accords de Doha signés en 2020 avec les Etats-Unis qui ont accompagné le retrait américain⁶, aussi bien pour les organisations et réseaux associés à Al-Qaeda que pour ceux liés à Daech dans sa déclinaison locale. On remarquera toutefois qu'une disposition de ces accords portait sur une négociation de transition entre les Talibans et le gouvernement alors en place. Or la prise de pouvoir des Talibans s'est faite en occupant le vide laissé par l'effondrement opérationnel de l'Armée nationale afghane, voire quelques combats épisodiques, ce qui ne remplit pas, loin de là, cette clause essentielle des accords de Doha. La condamnation par les Talibans des attentats à impact international d'août 2021, autour d'un aéroport qu'ils ont mal sécurisé, est encore un indice déclaratoire en ce sens. Le démantèlement visible des réseaux de Daech en Afghanistan en sera un autre plus substantiel, surtout si cela passe par des échanges confidentiels de renseignement avec des Etats étrangers.

Quelles perspectives sécuritaires ?

Ces affirmations, comme le respect de cet accord, méritent et mériteront toutefois un examen sérieux, compte tenu des fractions, courants et réseaux existant au sein des Talibans, certains étant expressément solidaires du djihadisme international – d'autant que la réalité du terrain est souvent plus fugace et imprécise qu'un accord international ou des perceptions exprimées à des niveaux politique ou médiatique.

⁴ Global Witness, « At any price we will take the mines. The Islamic State, the Taliban, and Afghanistan's white talc mountain », mai 2018 (accessible en document PDF joint dans la page du lien suivant : <https://www.globalwitness.org/en/campaigns/afghanistan/talc-everyday-mineral-funding-afghan-insurgents/>).

⁵ CGTN, « [CGTN exclusively talks to Taliban's spokesperson Suhail Shaheen](#) » (vidéo, 18:50), 19 août 2021.

⁶ State Department, [Agreement for Bringing Peace to Afghanistan between the Islamic Emirate of Afghanistan which is not recognized by the United States as a state and is known as the Taliban and the United States of America](#), 29 février 2020, *passim*.

L'Afghanistan redeviendra-t-il un sanctuaire pour le djihadisme, c'est-à-dire une terre d'accueil, en particulier avec des structures d'entraînement (les « camps terroristes »), voire de recherche et de perfectionnement terroriste ? Il est sans doute improbable que l'Afghanistan retournera à la situation qui prévalait avant le 11 septembre 2001 : Al-Qaeda est une organisation en partie vieillissante, désormais concurrencée par la mouvance de Daech, et d'autres organisations ou réseaux ayant vocation à se globaliser pourront de surcroît apparaître. Le nouvel « émirat » d'Afghanistan n'est menacé par quiconque, ce qui évite la cristallisation d'une nouvelle terre de djihad et des mobilisations transnationales de militants ou sympathisants violents. Enfin, le terrorisme djihadiste qui sévit ici ou là à travers le monde – en particulier en Europe – est désormais caractérisé par des aspects très individualisés et des moyens « *low tech* » aisément reproductibles. Il n'est désormais nul besoin d'être formé dans un sanctuaire à l'étranger pour perpétrer une attaque djihadiste, il suffit d'un accès à des moyens rustiques et reproductibles. En revanche, il est probable, voire inévitable, que des individus, considérant l'Afghanistan des Talibans comme une terre où leur vision de l'Islam se concrétise en plein, fassent l'Hégire, ce qui, pour les pays de départ, est un inconvénient et sera considéré, par principe de précaution, comme un risque. De même, certains militants recherchés à travers le monde espèrent sans doute trouver une terre de salut ou de répit dans l'immensité désormais islamiste radicale de l'Afghanistan.

D'aucuns font une différence entre les Talibans de 2021 et ceux de 1995. Cette assertion mériterait un examen actualisé à la fois robuste et systématique des éléments suivants :

- provenance géographique, tribale, clanique ou religieuse (quelle madrasa en particulier ?) ;
- perceptions politico-religieuses de la base militante ;
- analyse des différents courants au sein du mouvement taliban ;
- évaluation de l'utilisation des technologies contemporaines de communication, type smartphone (et accès à Internet) – signe de perméabilité minimum à la réalité moderne du monde (ce qui ne veut certes pas dire conversion à cette modernité).

Avec le temps, il sera intéressant de vérifier s'il existe des différences entre Talibans dans l'application des prescriptions chariatiques, par exemple entre les Talibans qui promettent à Doha et ceux qui agissent en Afghanistan, ou – à supposer que cette distinction soit opportune –, entre les Talibans des villes, qui doivent faire face à des populations pour lesquelles l'influence occidentale et l'ouverture à la globalisation sont peut-être plus fortes, et ceux, plus traditionnels, des campagnes.

Certains des profils de dirigeants montrent toutefois qu'il existe un certain *continuum* historique avec les années 1990 et 2000 – le réseau Haqqani, les successeurs directs du mollah Omar, ou certaines figures talibanes passées par Guantanamo. Ce simple aspect rend à peu près impossible aux Etats occidentaux d'accepter *formellement* de discuter avec les Talibans. Plusieurs aspects sécuritaires restent en réalité sensibles concernant le futur de l'« émirat » afghan. D'abord, les Talibans ont récupéré un arsenal militaire important et en bon état, d'origine américaine. Il est d'ailleurs frappant de constater son ampleur (l'auteur de cette note se souvient avoir vu, près du Palais royal afghan et de l'école antiguérilla, des milliers de carcasses de blindés que l'Armée rouge avait neutralisés avant de partir). On parlera ici d'une faute sécuritaire américaine historique⁷.

⁷ Cette question a d'ores et déjà émergé comme controverse politique. Voir par exemple le [discours du Représentant républicain Jim Banks](#), *Indepent.Co.uk*, TV, 27 mai 2021.

Si l'AK-47 reste l'arme « culturelle » en Afghanistan, un certain nombre d'autres matériels militaires sont désormais aux mains des Talibans : systèmes portables de communication tactique cryptés, véhicules tactiques de transport de troupe ou de patrouille, missiles anti-véhicules (Javelin), etc. La qualité et la taille de cet arsenal pourraient d'ailleurs susciter une pression sécuritaire sur les pays limitrophes, d'une manière ou d'une autre. Il est intéressant de constater que dès à présent certaines sources russes communiquent sur cet accroissement capacitaire et sur la nécessité de manœuvres d'entraînement multilatérales, y compris avec l'Iran et la Chine, prenant mieux en compte un adversaire motorisé asymétrique⁸. En revanche, comme après la capture d'un gigantesque arsenal à Mossoul par Daech, la logistique de soutien – et en clair l'existence de pièces détachées et d'une compétence organisée de réparation –, sera un critère décisif pour l'emploi à long terme de cet arsenal. On parlera ici d'un effet d'attrition progressif, spécialement pour les avions et hélicoptères d'origine américaine, mais peut-être aussi jusqu'à des composants beaucoup plus basiques type munitions.

De plus, dans la mesure où ces matériels favorisaient un usage antiguérilla (et donc, en son temps, anti-Talibans), ils contribueront désormais au maintien au pouvoir de ces derniers en améliorant leurs moyens capacitaires contre les oppositions armées locales pouvant apparaître et, bien sûr, celles déjà existantes, en particulier :

- l'Alliance du Nord/Résistance du Panchir (qui affirmait, le 30 août 2021, avoir repoussé une offensive des Talibans) ;
- Daech-K, conglomérat d'anciennes organisations djihadistes, y compris ouïgoures et ouzbèkes, ou de Talibans transfuges ;
- des éléments épars ou regroupés de l'ancienne Armée nationale afghane ;
- les groupes d'autodéfense hazara (chiite) – le Front de résistance (Jabha-ye Moqawamat), fondé par Abdul Ghani Alipur (il semble que, le 24 août 2021, ce groupe ait repoussé des combattants talibans dans deux zones près de son fief de Behsud), ou le groupe d'Abdul Hakim Shujoyi, actif à Uruzgan.

La possible présence *in situ* de missiles sol-air portables est évidemment une question sensible, dans la perspective d'un usage terroriste contre l'aviation civile. De ce point de vue, le fait qu'aucun missile de ce type ne soit mentionné dans les évaluations de sources ouvertes de l'arsenal présent en Afghanistan n'est pas une démonstration définitive. Même remarque pour les moyens de renseignement électronique d'écoute ou la capacité des Talibans à utiliser l'aviation abandonnée – soit parce qu'ils ont des compétences internes en pilotage, soit – hypothèse déjà vérifiée en partie – parce qu'ils sauront employer des pilotes du régime précédent. On constatera enfin que, contrairement à la situation qui prévalait en septembre 2001, de nombreux précurseurs chimiques industriels et sources radiologiques, pour des raisons médicales (radiothérapie) ou techniques, ainsi que des capacités de laboratoires biologiques, sont désormais présents en Afghanistan. En 2002, l'AIEA avait dû sécuriser plusieurs sources radiologiques (le Cobalt-60 utilisé en cobalthérapie en particulier), car de nombreux renseignements indiquaient des éléments de recherche systématiques, quoique rustiques, en matière NRBC, en particulier par Al-Qaeda. Cette organisation avait su détourner certaines technologies civiles (dans un laboratoire de fabrication de vaccin animalier par exemple) ou voler certains produits précurseurs disponibles localement. Cette réalité a des conséquences sécuritaires. De ce point de vue, les Talibans sont dans une meilleure situation d'opportunité qu'ils ne l'étaient en 2001.

⁸ Southfront, « [What Russia, China, US are afraid of following the fall of Afghanistan government](#) », 30 août 2021.

La question de la production locale de stupéfiants et l'attitude des Talibans à son endroit est un autre facteur sécuritaire important. En juillet 2000, le mollah Mohammed Omar déclara que la production d'héroïne en Afghanistan était *haram*, contraire aux prescriptions islamiques, en conséquence de quoi la production locale du pavot fut éradiquée. Certains ont toutefois suggéré que l'effet de rareté provoqué n'avait paradoxalement fait qu'augmenter les profits de barons de la drogue enchevêtrés dans des spécificités locales multiséculaires à la fois féodales et tribales et qui détenaient des stocks faiblement périssables⁹.

Enfin, la libération par les Talibans – au gré de leur avancée militaire –, de militants opérationnels détenus dans les prisons afghanes est un autre sujet de préoccupation, y compris d'ailleurs pour le nouveau régime. Certains détenus djihadistes (en particulier internationaux) ont été libérés au même titre que les détenus pro-Talibans, ce qui pose dès lors la question sensible de leur devenir, de leur capacité de mobilisation et de constitution de nouveaux réseaux.

Conclusion

Engagé dans la gestion d'un vaste territoire, le mouvement taliban bénéficie d'un effet d'opportunité pour recréer un « sanctuaire », un territoire de facilitation pour la mouvance djihadiste internationale. En revanche, le degré d'intégration accru de l'Afghanistan dans la globalisation et l'absence d'une présence militaire étrangère dans ce pays, facteur polarisant supplémentaire, font que la perspective de la formation d'un nouveau sanctuaire terroriste reste incertaine à ce stade, voire contre-productive pour les Talibans.

Il y a certes toute une gradation possible dans les relations entre ceux-ci et les divers groupes djihadistes :

L'intégration générationnelle de plus anciens militants (type réseau Haqqani ou Amin ul-Haq, proche d'Oussama Ben Laden) est consubstantielle au mouvement des Talibans.

L'accueil passif de militants ou sympathisants faisant l'Hégire, ou cherchant une base-arrière sûre, paraît statistiquement inévitable. Il reste à savoir si cela deviendra une politique systématique. Cela équivaldrait alors à une amorce de reconstitution de structures d'accueil et de formation théologico-opérationnelles (type « camps terroristes » sur une base nationale des années 1990). Il serait de ce point de vue intéressant d'observer alors la formalisation d'une administration d'accueil des volontaires étrangers. La préparation offensive d'attentats régionaux ou internationaux serait dès lors un aboutissement logique. Une des questions ici est relative à l'intérêt de passer à un tel niveau, au risque de mettre le régime en tension, voire de précipiter sa fin (par une sorte de répétition de l'invasion américaine anti-Al-Qaeda de 2001 ou un équivalent moins contraignant et plus probable, consistant à donner aux groupes anti-Talibans une supériorité militaire).

La lutte armée et la répression contre certains groupes concurrents est d'ores et déjà une donnée. En réalité, le régime des Talibans doit faire face aussi bien à une certaine intégration de réseaux vieillissants (ou en développement) d'Al-Qaeda qu'à des oppositions locales multiples (demain l'Alliance du Nord ? Ou certains réseaux locaux sur une base tribale). Il reste à voir si ces groupes anti-Talibans seront soutenus de manière substantielle et/ou visiblement, et par qui.

⁹ Mike Martin, *An Intimate War: An Oral History of the Helmand Conflict*, Londres, C. Hurst & Co., 2014, *passim*.

La lutte armée contre Daech-Khorasan, mouvement très composite, est évidemment une question sensible pour le monde, peut-être même le critère décisif qui permettra de faire accepter les Talibans par la communauté internationale, un peu, à titre d'exemple, au même niveau que le Somaliland.

On soulignera enfin les possibilités offertes par ce que d'aucuns nomment le « djihad digital » : dans une certaine mesure, la radicalisation en ligne nécessite en effet moins de maîtriser l'espace réel, et les Talibans, hier en retard sur Daech en matière de maîtrise des réseaux sociaux ou réseaux cryptés type Telegram, pourraient, s'ils le voulaient, bénéficier des ressources existant en Afghanistan pour produire de la propagande en grande quantité avec *in fine* des conséquences mobilisatrices déterritorialisées.

Les opinions exprimées ici n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

WWW.FRSTRATEGIE.ORG

4 BIS RUE DES PÂTURES 75016 PARIS TÉL : 01 43 13 77 77 FAX 01 43 13 77 78

ISSN : 2273-4643

© FRS—TOUS DROITS RÉSERVÉS